ORAISON
FUNÈBRE
DE
LOUIS SEIZE,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Par un Membre de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de....



A BRUXELLES.

Avril. 1793.

AVANT-PROPOS.

Ce n'eſt pas dans les Académies, qu'on puiſe les talens & le ton des Orateurs Chrétiens. Perſuadé néanmoins que l'éloquence de la Chaire eſt la plus convenable aux Eloges funèbres, j'ai oſé l'employer. Mais avec quel ſuccès ? Les Miniſtres de l'Autel ſont les Juges compétens en ce genre. Je n'oſe me flatter d'avoir mérité leurs ſuffrages. Trop heureux, ſi leur indulgence applaudit à mes foibles efforts ! Au reſte je n'ai pas cru que les Ouvrages immortels des Bourdaloue, des Maſſillon, des Boſſuet & des Fléchier dûſſent être étrangers à un homme de Lettres. Je les ai lu. J'ai toujours reſpecté le Culte de mes Peres ; j'abhorre les régicides ; ma paſſion eſt d'aimer & de ſervir mes Maîtres. En faut-il davantage pour pleurer les malheurs de mon Roi ?



ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS SEIZE,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Fera pessima comedit eum. Bestia devoravit Joseph.

Une béte féroce a déchiré son corps. Un animal cruel a dévoré Joseph.

GEN. CH. 36. ℣. 33.

PEUPLE ingrat & barbare! tu as donc déchiré le Pacte solemnel, qui depuis plus de quatorze siècles t'unissoit à tes Rois. Tu avois juré de les aimer, & tu les assassines! Comment le soleil éclipsant ses rayons, n'a-t-il pas refusé d'éclairer ce forfait? Comment le Ciel, le juste Ciel n'a-t-il pas lancé toutes ses foudres sur la tête de ses trop coupables auteurs? L'Histoire ne nous offroit jusqu'ici qu'un seul Roi condamné à la mort par ses propres sujets devant les Tribunaux. Etoit-ce à ma Patrie à donner aux mortels le second exemple du plus affreux des crimes, qui puisse épouvanter la terre? O Peuple autrefois le modèle des autres, ô François si long-tems les amis respectueux & tendres de vos Rois, faudra-t-il, au milieu des maux qui nous accablent, faudra-t-il donc encore que nous ayons à rougir d'être nés parmi vous?

Quel génie malfaiſant a ſitôt changé les eſprits & les cœurs de nos Concitoyens? MESSIEURS, pouvons-nous en douter? c'eſt le démon de l'incrédulité. Ce monſtre qui dégrade les Peuples, a perverti le nôtre. Depuis un demi ſiècle il verſoit à grands flots ſes funeſtes poiſons ſur tous les ordres de la ſociété. C'eſt lui qui excitant les hommes à braver les vengeances du Ciel, leur a inſpiré le mépris de l'Autel & la haine du Trône. C'eſt lui dont les mains ſacrilèges ont amoncelé tous les crimes qui déſolent la France. C'eſt lui, oui c'eſt lui ſeul, qui vient d'égorger notre Roi.

Semblables à cet ancien tyran, qui défendoit à ſes ſujets de gémir ſur les maux dont il les accabloit, nos cruels oppreſſeurs menacent de la mort tout François, qui oſera pleurer les malheurs de LOUIS. Mais nous pouvons braver leur fureur impuiſſante. Faiſons donc retentir cette terre étrangere de nos gémiſſemens. Diſons à haute voix : *Un animal cruel a dévoré Joſeph; Joſeph a été dévoré par une bête féroce.* Hélas! notre bon Roi avoit les vertus de Joſeph. Il avoit ſa piété, ſa douceur, ſa bonté & ſes mœurs. Comme lui, il a été un objet de haine pour ceux qui devoient plus l'aimer. Comme lui, il a ſçu pardonner à ſes cruels bourreaux. Comme lui enfin, il eût été le Sauveur de ſes freres, ſi la mort ne l'avoit pas ravi. Eſſayons de peindre l'atrocité de l'attentat exercé ſur cet auguſte & malheureux Monarque. Le tableau de ſes vertus nous montrera l'immenſe étendue de nos pertes, & celui de ſon cruel martyre fera couler nos pleurs. Envain la calomnie voudroit tarir la ſource de nos larmes, en tâchant d'obſcurcir la gloire de ſon Règne. Il me ſera facile de diſſiper les preſtiges de ſa malignité.

Le caractere royal & les qualités perſonnelles de

LOUIS ont fait de sa condamnation le plus affreux des crimes. 1ere Partie.

L'injustice & la cruauté de l'Arrêt prononcé contre lui, ont mis le comble à ce forfait. 2e Partie.

Tel est le plan du lamentable Discours, que je consacre à la gloire de LOUIS XVI, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Puissent les Peuples, instruits par nos malheurs, apprendre à respecter & à aimer leurs Rois! O mon Dieu, daignez attacher cette puissante grace à ce foible monument de mon zèle. J'ose la demander au nom de l'immortelle Vierge, qui porta dans son sein, & qui vit expirer sur la Croix le Grand Roi, dont le nôtre a partagé les Tourmens & la Mort.

PREMIERE PARTIE.

La vue d'un cadavre sanglant révolte la nature. Mais le meurtre d'un Roi consterne tous les cœurs. En effet, quel Citoyen ne trembleroit pas pour ses jours, quand le crime s'élance à la hauteur des Trônes, pour y chercher & frapper les plus grandes victimes? Alors chacun croit voir le glaive de la mort suspendu sur sa tête. Si l'assassin est assez puissant pour braver la vengeance des Loix, s'il usurpe le Trône qu'il a ensanglanté, la frayeur est beaucoup plus profonde & plus universelle. L'innocence pâlit. Croyant appercevoir autant de meurtriers, qu'elle voit de satellites autour du farouche tyran, elle tremble jour & nuit de tomber dans leurs mains. Cependant la mort doit frapper à son tour ce monstre sanguinaire, & Titus succédera peut-être au sceptre de Néron. Mais si les régicides forment un corps immortel, qui tel que

nos aſſemblées politiques, perpétue ſon exiſtence, malgré les changemens ſucceſſifs de ſes membres, alors la terreur des ſujets s'éternife avec lui, ils ne voyent plus de terme à leurs malheurs.

Telles ſont les impreſſions que la mort de LOUIS a produites dans l'ame des François; car il faut être juſte. Ce n'eſt pas le Corps de la Nation, c'eſt la ſcélérateſſe d'un petit nombre de factieux, qui a commis ce crime. Jugeons-en par cet océan de triſteſſe qui couvre aujourd'hui la face de la France. Jugeons-en par le morne ſilence, qui règne ſur les lèvres de nos Concitoyens. Jugeons-en ſur-tout par la fermentation & le mécontentement qui éclatent dans pluſieurs de nos grandes Provinces. Le ſcélérat parut quelque tems lui-même épouvanté; il frémit, parceque ſon ame atroce n'étoit pas encore préparée à de telles horreurs.

Je n'en ſuis pas ſurpris. Qu'eſt-ce qu'un Roi ? C'eſt dans l'ordre ſocial, ce qu'il y a de plus grand, de plus ſublime & de plus reſpectable ſur la terre. Convaincus de cette vérité, tous les peuples s'accordent à regarder les Palais de leurs Monarques, comme des eſpèces de Temples, dont on ne doit approcher qu'avec un religieux reſpect. L'expérience leur a montré, que l'impreſſion de ce ſentiment eſt abſolument néceſſaire au repos & au bonheur de la ſociété. Plus il eſt étendu & profond, plus les nations ſont tranquilles & heureuſes. C'eſt pour le fortifier, qu'elles ont par-tout environné les Trônes de cet appareil impoſant, qui commande la crainte & la vénération. La mort ſanglante d'un Souverain eſt donc, au tribunal de l'Univers entier, un crime épouvantable.

Qu'eſt-ce qu'un Roi ? C'eſt le Miniſtre du Monarque Suprême qui gouverne le monde. C'eſt

ſon Ambaſſadeur & ſon Repréſentant viſible ſur la terre. Il l'a chargé de la plus auguſte des fonctions, celle de faire obſerver aux mortels les Loix que ſon doigt tout-puiſſant a gravées dans leurs cœurs. Il l'a établi comme la baſe & la pierre angulaire du ſuperbe édifice de la ſociété, qu'il a daigné lui-même conſtruire de ſes mains. Le ſupplice d'un Roi eſt donc un ſacrilège; c'eſt une impiété, c'eſt un attentat, qui s'éleve juſqu'au Trône de la Divinité.

Qu'eſt-ce qu'un Roi? C'eſt un Ange tutélaire, qui veille jour & nuit ſur un grand peuple, pour conſerver ſa vie & ſes propriétés. Sans LOUIS XVI, ingrats qui l'avez immolé, vivriez vous encore? Combien de fois les méchans n'auroient-ils pas attenté à vos jours, s'il n'avoit ſans ceſſe tenu le Glaive de la Loi ſuſpendu ſur leurs têtes? Combien de fois l'ennemi étranger n'auroit-il pas renverſé vos foyers & brûlé vos moiſſons, ſi ſes armes ne l'avoient écarté loin de vous? Vos peres ne vous ont fait préſent de la vie qu'une foi; LOUIS vous la donnoit à chaque inſtant, puiſqu'il empêchoit à chaque inſtant qu'elle ne vous fût ravie. Vous avez donc égorgé votre pere. Vous avez ſupplicié le Pere des François, leur ami, le premier de tous leurs Bienfaiteurs. Voilà le crime que vous avez commis en immolant un Roi.

L'Apôtre vouloit que les premiers Chrétiens reſpectâſſent & craignîſſent les Maîtres de l'Empire. Il leur commandoit de payer les tributs qu'ils avoient établis, d'obéir à leurs loix, & de leur rendre les plus profonds hommages. Il déclaroit expreſſément que réſiſter à leurs ordres, c'étoit s'oppoſer aux volontés du Ciel, parceque leur puiſſance étoit l'ouvrage de Dieu même. Quels étoient donc les Princes en faveur deſquels le Docteur des Na-

tions invoquoit ces principes tutélaires des Trônes & de la société? Ces Princes étoient les Néron & les Caligula. Quoi! la Religion protégeoit la puissance de ces affreux tyrans, & elle n'a pu sauver le Trône & les jours de LOUIS! Avoit-il donc, comme eux, désiré que le genre humain n'eût qu'une tête, afin de pouvoir la trancher d'un seul coup? Ah! rougissons, Chrétiens; ni nos larmes, ni celles de nos derniers neveux ne pourront effacer cet opprobre. Des François, des hommes que nous appellions autrefois nos Concitoyens & nos freres, ont immolé le meilleur de nos Rois.

Avant de pouvoir commencer son éloge, pourquoi me vois-je condamné à répondre aux accusations, dont on voudroit ternir la gloire de son Règne? Quels sont donc ces grands & terribles reproches, qu'on fait à sa mémoire? Est-ce d'avoir convoqué les Etats-Généraux, qui ont été la source des malheurs de la France? Est-ce d'avoir licentié les troupes qu'il avoit rassemblées à Paris? Est-ce enfin de n'être pas sorti de son Royaume?

Avouons plutôt, Mrs, avouons que la Providence, qui siège & qui préside dans les Conseils des Rois, & qui dirige à son gré leurs opérations, a voulu se venger de nos crimes & punir nos excès.

Elle s'est enfin lassée d'entendre nos blasphêmes. Consultons les annales du monde, nous verrons que les peuples qui ont comblé, comme nous, la mesure de leurs impiétés, n'ont jamais échappé aux traits de sa vengeance. Faut-il, pour le prouver, vous montrer l'Univers englouti sous les eaux du déluge par les mains de l'incrédulité & du libertinage? Faut-il vous rappeller les châtimens terribles, que Dieu exerçoit sur les Juifs, chaque foi qu'ils abjuroient son Culte, pour courir aux autels des faux dieux? Faut-il vous faire voir les armées

des Barbares & des Mahométans, marchant, pour ainſi dire, à la ſuite des blaſphêmes d'Arius & des autres hérétiques, & transformant les immenſes contrées de l'Aſie & de l'Afrique en d'éternels déſerts? Mais pourquoi vous citer des exemples anciens, tandis que notre ſiècle en offre un ſi grand nombre? Jettons les yeux ſur la Pologne, l'Angleterre, l'Allemagne & la France. C'eſt dans la Pologne que le Philoſophiſme caché ſous le manteau de Socin avoit depuis long-tems établi ſon ſéjour. Dans quel état eſt maintenant réduit ce malheureux Royaume? Nous l'avons vu diviſé, déchiré en lambeaux, après avoir été un théâtre de carnage & d'horreur. L'incendie qui l'a dévoré, ne brûle-t-il pas encore? Quels nouveaux ravages ne vient-il pas d'exercer ſous nos yeux? L'Angleterre fut le ſecond berceau de l'incrédulité. Qu'a-t-elle gagné à nourrir ce monſtre dans ſon ſein? N'a-t-elle pas perdu ſes plus brillantes colonies, & avec elles la moitié de ſa population? L'Allemagne parut blaſphêmer un inſtant. Auſſi-tôt la diſcorde allumant ſes flambeaux menaça de la réduire en cendres. La France.... Chere & malheureuſe Patrie, ah, par combien de malheurs & de larmes tu payes maintenant les téméraires & coupables triomphes, que tu as ſi long-tems décernés à l'irreligion! Voilà, Mrs, voilà les cauſes véritables des fautes prétendues, dont nous avons oſé accuſer notre Prince. C'eſt à nos crimes ſeuls qu'il les faut attribuer.

Il a convoqué les Etats-Généraux. Mais n'étoit-il pas placé entre la néceſſité de leur convocation, & celle d'une honteuſe faillite? Ignorons-nous qu'il ne pouvoit ni ouvrir de nouveaux emprunts, ni augmenter la maſſe des impôts? Dans cette ſituation, devoit-il, pour nous plaire, violer les pactes les plus ſaints & les plus ſolemnels, que

ſes prédéceſſeurs & lui-même avoient faits avec leurs ſujets? Falloit-il qu'il portât dans une foule innombrable de familles le déſeſpoir avec l'indigence? Devoit-il par cette injuſte & violente conduite expoſer la France aux périls des révoltes & des ſéditions? Cette convocation nous ſemble peu conforme aux loix de la ſageſſe. Mais, avant de la faire, n'avoit-il pas interrogé les perſonnages les plus éclairés du Royaume? N'avoit-il pas raſſemblé leurs lumieres & leurs conſeils autour de ſa perſonne? La prudence pouvoit-elle employer de plus ſages meſures? Je ſçais que les Etats ſe portèrent bientôt aux excès les plus hardis & les plus monſtrueux. Mais ce terrible & fâcheux avenir, pouvoit-il le prévoir? La diſtinction des Ordres lui ſembloit avec raiſon un rempart invincible contre tous les projets des eſprits factieux. Lui ferons-nous un crime de n'avoir pas étendu les bornes de ſa préſcience, juſqu'à ſe prédire à lui-même leur mêlange & leur confuſion? L'Hiſtoire de notre Monarchie lui offroit-elle un ſeul exemple, qui dût lui inſpirer la crainte d'un pareil changement? S'il n'avoit pas eu lieu, qu'importe que le Peuple eût eu lui ſeul autant de Députés, que les deux premiers Ordres réunis? Les intérêts du Clergé & ceux de la Nobleſſe n'étoient-ils pas inſéparables de ceux de la Couronne? Ces deux Claſſes éminentes n'auroient-elles pas enchaîné la troiſième, ſi elle eût eſſayé d'attenter aux droits de l'Autel & du Trône? C'eſt ainſi que le Roi raiſonna, & ſes raiſonnemens ſembloient être dictés par la ſageſſe. O déplorable condition des mortels! leur ſageſſe elle-même ne ſert qu'à les tromper, quand Dieu veut la confondre. Mais quelle injuſtice, ſi nous oſions reprocher à LOUIS d'avoir emprunté ſon flambeau, pour diriger ſes pas! Eſt-ce par l'évènement que nous devons juger la conduite des Rois?

LOUIS ne tarda pas à connoître l'insuffisance des moyens employés jusqu'alors. Il assemble une armée, pour forcer les factieux à rentrer dans les bornes du devoir & de l'obéissance. Inutiles efforts, les factieux sont les maîtres. Leur or & leurs principes ont déja corrompu une partie des troupes. Les bruits les plus sinistres répandent tout à coup l'alarme dans Paris. Epouvantée de sa ruine, qu'on dit être prochaine, cette grande Cité menace de se lever & de courir aux armes; elle les prend en effet. Que faire dans ces tristes momens? Falloit-il entrer dans la Capitale, les armes à la main? Mais qui pouvoit calculer les progrès, que la séduction & la crainte faisoient à chaque instant dans l'esprit des Soldats? Qui pouvoit assurer qu'ils triompheroient d'une ville, dont les maisons étoient en quelque sorte autant de forteresses, & qui comptoit un million d'habitans dans ses murs? N'étoit-ce pas exposer & l'armée & le trône à être ensevelis dans le même tombeau? Etoit-il sage de prendre ce dangereux parti dès le commencement de la Révolution?

Que falloit-il donc faire? Se servir de l'armée, pour congédier les Etats-Généraux? Mais Paris, mais les Provinces excitées par son exemple & par les intrigues des factieux, l'auroient-ils donc permis? Politiques oiseux, qui faites mouvoir à votre gré les ressorts des Empires, placez-vous un instant sur le Trône de LOUIS, entourez-vous des terreurs & des conseils, qui l'assiégeoient alors, & jurez que votre conduite eût été opposée à la sienne.

Voilà une partie des grandes fautes que nous lui reprochons. Que sont-elles, sinon des malheurs attachés à notre foible nature? Il devoit fuir, il a essayé de le faire; plutôt, son évasion eût été

imprudente; plus tard, elle devint impoſſible. Devoit-il braver les foudres, que trois aſſaſſins furieux menaçoient de faire éclater contre lui & contre les objets les plus chers à ſon cœur? S'il comptoit pour rien la perte de ſa vie, devoit-il expoſer au plus grand des périls celles d'une Sœur, d'une Epouſe, & d'un Fils l'unique héritier de ſon Trône?

Depuis ce moment, qu'a-t-il pu pour lui-même & pour nous? Qu'auroient pu Charlemagne, Henri IV, & Louis-le-Grand, s'ils avoient partagé la rigueur de ſon ſort? Hâtons-nous donc de le placer au rang des illuſtres infortunés, qu'un mérite réel n'a pu dérober aux coups de la diſgrace. Ce n'eſt pas lui, c'eſt une providence vengereſſe, qui a creuſé l'abyme où nous ſommes plongés. Adorons, taiſons-nous, & répandons des larmes. Oui, Prince reſpectable & à jamais digne de nos regrets, nous en verſerons long-tems au ſouvenir de vos rares vertus.

Quel Roi avoit jamais rendu la France auſſi heureuſe, qu'elle l'étoit au moment où la Révolution vint tarir ſon bonheur? Quel autre étoit plus propre à réparer nos maux, ſi les factieux, en lui ôtant la vie, ne nous avoient enlevé l'eſpérance de le voir replacé ſur ſon Trône?

Ouvrez, Mrs, ouvrez les faſtes de notre Monarchie. Tâchez d'y trouver une époque, où le bonheur des François ait été comparable à celui qu'ils avoient juſqu'alors goûté ſous ſon Empire. Les fortunes particulieres furent-elles jamais auſſi brillantes & auſſi partagées? Sous quel Règne vit-on le numéraire auſſi multiplié & auſſi abondant, le commerce auſſi riche & auſſi étendu, l'agriculture auſſi féconde & auſſi floriſſante? Dites-nous dans quel tems on a vu les ſciences & les

arts aussi développés, les connoissances aussi variées & aussi répandues, le Gouvernement aussi doux & aussi paternel, enfin le peuple aussi heureux? Sans doute une grande nation renferme toujours une classe nombreuse d'indigens. Mais en général, nous pouvons assurer, qu'à la naissance de la Révolution, la misere du peuple n'avoit presque d'existence & de réalité, que dans les Ouvrages de nos Philosophes modernes. S'ils la peignoient avec des couleurs aussi noires, c'étoit pour préparer les cœurs à la révolte contre les Souverains. Ne voyoit-on pas alors l'artisan mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que ses peres, qui avoient exercé la même profession? Le cultivateur ne portoit-il pas le fardeau des impôts avec moins de gêne que ses prédécesseurs? Ne savoit-il pas même trouver dans son travail & dans son industrie de quoi augmenter le modique héritage qu'il avoit reçu de ses ayeux? N'est-il pas certain, que les grandes propriétés rurales étoient depuis long-tems les seules, qui pussent échapper à ses mains? Enfin la vente sacrilège des biens consacrés au Seigneur n'a-t-elle pas prouvé à la France combien les campagnes recéloient dans leur sein de richesses inconnues.

Cette prospérité générale prenoit sa source dans la vive tendresse, que le Roi eut toujours pour son peuple. Il l'aimoit avec l'ardeur d'un pere, qui aime & chérit ses enfans. On l'a souvent vu verser des larmes de joie, quand on lui proposoit un moyen de rendre ses sujets plus heureux. Combien de fois ne s'est-il pas privé de ses plaisirs & même de ses besoins, pour soulager l'indigence du pauvre? Quelle foule de peres infortunés n'a-t-il pas rendu à leurs familles, en payant à leurs créanciers le prix de leur rançon? Qui pourroit

compter les enfans, qui ſans lui auroient trouvé la mort aux portes de la vie? Quelles prodigieuſes dépenſes ne faiſoit-il pas chaque année, pour multiplier les reſſources des aſyles deſtinés à ſoulager les miſeres & les infirmités de la nature humaine? Les ſcélérats eux-mêmes, que le crime avoit chargés de chaînes, n'avoient pas échappé à ſa ſollicitude. C'eſt lui qui procura la ſalubrité aux priſons où ils étoient captifs. C'eſt lui qui leur épargna les rigueurs des tortures inutiles & barbares, que les Règnes précédens leur faiſoient endurer. N'eſt-ce pas lui qui le premier excita ſes ſujets à éteindre les reſtes de la ſervitude féodale, en la détruiſant dans ſes propres domaines? N'eſt-ce pas ce bon Prince, qui délivra les habitans des campagnes de ces longues & pénibles corvées, qui ſembloient les transformer en de vils & malheureux eſclaves? A qui avons-nous été redevables de ces Aſſemblées Provinciales, que nous penſions devoir ſimplifier les impôts, diminuer les frais de leur perception, perfectionner l'agriculture, & ouvrir de nouvelles ſources de richeſſes au commerce? (1)

Mais quels nouveaux motifs rendoient ce bon Roi précieux à nos cœurs? Fut-il jamais plus néceſſaire à ſon peuple, qu'au moment où la faulx de la mort a moiſſonné ſes jours? Quel autre pouvoit mieux réparer les malheurs de ces jours de ténébres & de calamités? Nous poſſédions un Prince, qui mûri par vingt années de Règne, venoit de ſe perfectionner à l'école du Maître, qui forme les grands Rois. L'adverſité, depuis quatre ans, le for-

(1) Si quelques-unes de ces réformes ne plaiſent pas à tous les Politiques, elles n'en prouvent pas moins le tendre amour du Roi pour ſes ſujets.

çoit d'entendre tous les jours ſes ſéveres & utiles leçons. Quels tréſors de ſageſſe ne dut-il pas puiſer dans le ſein d'une Révolution, qui a donné plus d'expérience à la jeuneſſe même, que n'en avoit autrefois la vieilleſſe la plus mûre & la plus avancée? C'eſt dans ces jours orageux, que ſe forment les ſages & les grands hommes. LOUIS XVI eſt peut-être le ſeul de nos Monarques, qui ait appris à connoître les hommes parfaitement. Le maſque, qui déroboit leurs cœurs à ſes yeux & aux nôtres, a été déchiré devant lui. Il a vu commencer ſous ſon Règne la grande ſéparation des bons & des méchans, que Dieu fera au dernier jour du monde. Il pouvoit déſormais aſſigner à chacun d'eux le rang qu'ils avoient mérité, en plaçant les premiers à ſa droite, & reléguant pour toujours les derniers à ſa gauche. Rien en un mot ne lui étoit caché. Tous les abus du Royaume & tous les moyens de les détruire étoient préſens à ſes regards.

De quel prix n'étoit pas pour l'Etat une expérience auſſi rare & auſſi étendue? Quels fruits n'eût-elle pas produit dans un Prince, qui joignoit la ſolidité du jugement & la pénétration de l'eſprit aux vaſtes connoiſſances, qu'il avoit acquiſes par l'étude? On a remarqué que ſes avis dans le Conſeil étoient preſque toujours les plus juſtes & les plus raiſonnables. Trop heureux le Royaume, s'ils avoient conſtamment triomphé de la défiance trop modeſte qu'il avoit en ſes propres lumieres! Quelle foule de malheurs nous aurions évité! Plus éclairé que ſon Conſeil, il refuſa longtems de déclarer à l'Angleterre cette guerre injuſte & ſcandaleuſe, qui a creuſé ſous les pas de la France l'abyme, où elle eſt maintenant englou-

tie. Trop jeune encore pour oſer placer ſon propre jugement au-deſſus de l'opinion générale, il eut au moins dans un âge auſſi tendre la gloire d'avoir mieux vu, que la plûpart des Politiques qui entouroient ſon Trône. C'eſt cette juſteſſe & cette pénétration d'eſprit, qui lui ouvrit la carriere des ſciences. On peut dire ſans crainte, qu'il a remporté la palme du ſavoir ſur la plûpart des Rois, qui gouvernerent avant lui l'Empire des François. Mathématiques, Hiſtoire, Géographie, Phyſique, Morale, Religion, Politique, objets relatifs au commerce, aux finances, à la guerre, à la navigation, droit public, intérêts & forces de la France combinés avec ceux des Royaumes étrangers, il poſſédoit toutes les connoiſſances, qui conviennent au Chef d'un grand Empire. L'étude étoit pour lui devenue un beſoin. Malgré l'attention qu'il donna conſtamment aux affaires publiques, il augmentoit chaque jour le tréſor de ſes lumieres. Les chagrins mêmes & les ſoins infinis, dont la Révolution aſſiégea ſans ceſſe ſon eſprit, ne purent l'empêcher de parcourir la plûpart des Ouvrages intéreſſans, qui ont paru en ſi grand nombre dans ces temps orageux. Quelle perte pour la France! & quels ſervices un Roi ſi éclairé n'étoit-il pas capable de lui rendre dans des jours plus calmes & plus heureux (1)!

---

(1) Pendant pluſieurs années, le Public ſembla révoquer en doute les talens & les lumieres de LOUIS XVI. Mais on connoît aujourd'hui l'origine des bruits injurieux, dont on a tant de fois fatigué nos oreilles. La cabale qui l'a conduit à l'échafaud, ourdiſſoit depuis long-tems ſon infernale trame. Elle avoit entouré de ſerpens le Trône qu'elle vouloit renverſer. Bien avant la naiſſance des Etats-Généraux, ces monſtres vénéneux épouvantoient la France par leurs horribles ſifflemens.

Sa

Sa fermeté auroit exécuté tous les projets qu'auroit enfantés sa sagesse. Pouvons-nous en douter après les preuves qu'il nous en a données? Je sçais que ses amis eux-mêmes ont paru quelque tems soupçonner son cœur d'être timide, parcequ'il différoit trop à leur gré de sortir du Royaume. Mais n'auroient-ils pas dû au contraire admirer son courage autant que sa prudence? L'histoire lui avoit appris, que la plûpart des Princes, qui ont eu la foiblesse de quitter leurs Etats, ont perdu leurs Couronnes. Il demeure à son poste pour défendre & sauver les restes de la sienne. Il y demeure pour prévenir les malheurs d'une guerre civile, & pour empêcher son Royaume d'être bientôt couvert de carnage & de sang. De quelle fermeté, de quel courage n'a-t-il pas eu besoin, pour affronter,

---

Attachés sur les pas du Monarque & de son immortelle compagne, ils les suivoient par-tout, déchiroient leurs vertus, & répandoient sur elles leurs funestes poisons. C'est cet acharnement contre la Monarchie, qui faisoit publier aux ennemis du Trône, que LOUIS n'avoit ni les talens, ni les lumieres nécessaires pour gouverner son Peuple. Le bonheur de la France démontroit le contraire. N'importe. C'est avec ces couleurs qu'ils peignoient autrefois le génie supérieur de son auguste Pere. Tant que celui-ci fut sur les marches du Trône & prêt à y monter, ils bornerent son mérite à celui d'un obscur & pieux solitaire. Mais aussi-tôt que la mort eût publié par-tout, qu'elle alloit le placer au rang de ses victimes, alors délivrés de leurs craintes, ils furent les premiers à déchirer le voile, qui nous déroboit ses talens. C'est alors qu'ils permirent à la France de pleurer un grand homme, en pleurant le Dauphin. Le Fils a partagé les destins de son Pere. Dans les jours de sa prospérité, nos Philosophes séditieux osoient lui refuser jusqu'aux modiques lumieres, qu'on accorde au vulgaire des Princes. Mais dès l'instant que ses royales mains furent chargées de chaînes, on commença à louer son esprit, à vanter ses talens, à publier ses rares connoissances. Ces exemples frappans doivent apprendre au public à se défier de tous les bruits injurieux, que la calomnie a répandus contre un Prince à jamais digne de nos regrets.

pendant deux ans entiers, les périls qui menaçoient sa tête à chaque instant ! Lui en eut-il fallu davantage, pour suivre sur nos frontieres la partie de l'armée, qui lui restoit fidèle, & qu'il avoit appellée auprès de sa personne? O vous, qui avez soupçonné votre Roi d'avoir en ce moment dégénéré de la valeur naturelle aux BOURBONS, voyez-le deux jours après entrer dans sa Capitale, & marcher, sans pâlir, au milieu de deux cent mille hommes armés contre son Trône. Combien d'assassins ne pouvoient-ils pas dans ce jour lui enlever la Couronne & la vie? Voyez-le sur-tout au milieu de ce peuple rebelle & furieux, qui après avoir brisé les portes de son Palais, ose lui demander la Sanction d'un Décret contraire à son honneur & à sa conscience. Ni la bouche terrible d'un canon dirigé contre lui, ni la vue des glaives & des poignards qui l'entourent & le pressent, ni les regards, les gestes & les cris menaçans de ces Canibales, rien ne peut l'effrayer. Pendant six heures entieres, il est au milieu d'eux, & il y est comme un Souverain qui leur dicte des loix. Il parle, il refuse le crime qu'ils veulent lui arracher, & il les écrase sous le poids de sa Majesté & de son éloquence. Guerriers qui m'écoutez, en est-il un seul parmi vous, qui se soit jamais trouvé sur un si beau champ de bataille? Enfin nous reste-t-il encore quelques soupçons? Contemplons ce grand Roi dans ses derniers momens; voyons-le monter à l'échafaut, & se préparer à recevoir le coup qui nous a tous immolé avec lui. Si nous l'osons encore, disons après cela, que LOUIS ne fût pas un héros. Oui sa résolution guidée par ses lumieres & son expérience auroit désormais exécuté les plans les

plus hardis, s'il les eût cru capables de régénérer le bonheur de la France.

Mais nos espérances les mieux fondées portoient sur le profond respect & sur le tendre amour, qu'il avoit pour la Religion. Quand cette Fille des Cieux est assise sur le Trône des Rois, quand elle domine en Souveraine sur le cœur d'un Monarque puissant, quels services ne rend-elle pas aux peuples? Hélas! depuis un demi siècle cette Religion sainte étoit méprisée & dédaignée par-tout. La plûpart des Cours de l'Europe sembloient avoir placé ses pratiques & ses dogmes au rang des institutions antiques & bizares qui sont indifférentes au bonheur des Etats. Quel étrange sommeil de la raison humaine! Elle se réveille enfin. Mais quels affreux objets elle voit à son reveil! Les peuples qui se révoltent, les Empires qui s'ébranlent, les Trônes qui s'écroulent, trois Rois, dont l'un succombe sous le coûteau d'un barbare assassin, l'autre périt peut-être victime du poison, & le troisième expire sous la main d'un infâme bourreau. Epouvantés de ces terribles scènes, les politiques ont changé de langage. Tous publient aujourd'hui que la Religion est l'unique base, sur laquelle les mortels peuvent asseoir avec confiance le pacte social.

Oh! que le Roi étoit convaincu de cette vérité! Dans quel Prince la Religion a-t-elle fait des impressions plus vives & plus profondes? Elle élevoit son ame jusqu'à la hauteur du Trône qu'il occupe maintenant dans les Cieux. Roi Très-Chrétien par ses vertus, plutôt que par son titre, la pureté de sa Foi condamnoit l'impiété de son siècle. Ni les livres captieux de nos Philosophes, qu'il avoit médités, ni l'exemple dangereux de cette multitude d'incrédules, qui peuploient ses

Etats & sa Cour, rien n'avoit pu altérer dans son ame ce don précieux du Ciel. On peut lui appliquer ce qu'on a dit de son auguste Ayeul, qu'il étoit peut-être le plus ferme croyant de son Royaume.

C'est cette Foi qui transforma sa prison dans un Temple, où sans cesse il élevoit ses mains & son cœur vers le Ciel. C'est là qu'il demandoit la grace de son peuple, & qu'il tâchoit d'obtenir le pardon de ses propres foiblesses. C'est là que Pontife & Victime, il s'immoloit par avance au Dieu juste & terrible, qui nous l'a enlevé. C'est dans ces lieux où nous irons bientôt respirer l'odeur de ses vertus en répandant des larmes, c'est là qu'il conjuroit jour & nuit l'Eternel d'épuiser sur sa tête innocente les foudres, que le crime avoit allumés sur les nôtres. Oui, nous pouvons-en croire son amour & sa Religion, il auroit avec joie vu couler tout son sang pour épargner le nôtre.

Sa piété sembloit croître avec ses disgraces. Craindrois-je de blesser l'orgueilleuse & impie délicatesse de certains Auditeurs? Pourquoi ne pas leur dire, que LOUIS se Confessoit & Communioit très-souvent, qu'on l'a vu dans plusieurs circonstances s'approcher tous les jours de la Table sacrée ; que les mondains prodiguent moins de tems à leurs plaisirs, qu'il n'en consacroit quelquefois à la priere & aux autres exercices de la Religion? Mais non, leurs cœurs sont trop profanes, pour être initiés à ces respectables Mysteres. Dérobons ces secrets à des hommes assez profondément plongés dans la fange du vice, pour avoir vu leur Roi égorgé par les mains de l'incrédulité, sans avoir encore abjuré ses maximes.

Mais nous, Chrétiens, admirons les merveilles que la Religion opéroit dans le cœur de ce Roi

vertueux. Quel ſpectacle elle offre à nos regards! Le ſiècle pervers où nous vivons n'étoit pas digne d'en être le témoin. La Cour la plus voluptueuſe a vu un phénomène preſque inconnu dans l'hiſtoire des Rois. Elle a vu un jeune Prince diſputer par ſes mœurs la palme de l'innocence au plus ſaint des Monarques, que la France révère.

Qui de nous, s'il étoit ſur les bords du tombeau, oſeroit aſſurer, qu'il ne ſe ſouvient pas d'avoir voulu faire à perſonne la plus légère offenſe, pendant toute ſa vie? La conſcience de LOUIS eſt aſſez pure, pour ſe rendre à elle-même ce glorieux témoignage. C'eſt dans ſon Teſtament de mort, c'eſt au moment de paroître au Tribunal de l'Arbitre Suprême des Peuples & des Rois, c'eſt alors qu'il tient ce langage.

Qui de nous porteroit l'héroïſme de la Religion, juſqu'à demander la grace de ſes bourreaux? Supérieur à Titus & à Louis XII, le Roi eſt aſſez grand pour prier ſon Fils de pardonner ſa mort, ſi le Ciel le condamne à regner après lui ſur la France. Les régicides ont-ils pu lire ou entendre ces paroles, ſans expirer de douleur & de honte?

Voilà donc le barbare deſpote dont-il falloit ſe hâter de délivrer la terre! Qu'eſt devenue cette verge de fer, ſous laquelle il écraſoit ſon peuple? Les factieux ont renverſé cette antique priſon, où ils avoient tant de fois publié, que ſes ordres arbitraires enchaînoient des milliers de victimes. Combien en ont-ils rencontré dans ſes ſombres cachots? Leur petit nombre ne les a-t-il pas eux-mêmes épouvanté? N'a-t-il pas prouvé à l'Univers, que nous avons perdu le plus juſte, le plus doux, le meilleur de nos Rois?

Faut-il nous étonner, qu'un Prince auſſi religieux ait rempli les devoirs ſacrés de la nature avec

tant de conftance & de perfection? Bon pere, bon mari & bon frere, quel étoit fon amour pour l'augufte Famille dont il étoit le Chef! De quel retour auffi cette aimable Famille reconnoiffoit & payoit fa tendreffe! Parmi une foule innombrable d'exemples que je pourrois citer, je me borne à celui que nous offre la fatale journée, où l'on vit un peuple d'affaffins affiéger & forcer les barrieres du Louvre. Le Roi tremble, mais pour qui? ce n'eft pas pour fes jours; c'eft pour ceux de la Reine. Des fecours fe raffemblent autour de fa perfonne. Il ofe s'en priver, pour les envoyer à cette grande Princeffe. La Reine de fon côté oublie les périls, qui l'entourent, pour ne penfer qu'à ceux qui menacent la tête de fon royal Epoux. Tendre & fidèle ELIZABETH, que faifiez-vous dans ces triftes momens? L'hiftoire racontera fon courage & fon amour à nos derniers neveux. Elle ne quitte pas le Roi un feul inftant. Par-tout elle l'accompagne, comme un Ange tutélaire, ou plutôt comme une innocente victime, qui défire répandre fon fang, pour racheter le fien. On la prend un inftant pour la Reine; elle paroît approuver cette dangereufe erreur, & elle fe réjouit déja de mourir à fa place. Quel impie pourroit refufer fes hommages à une Religion, qui opère de femblables prodiges dans l'ame des mortels?

Tel eft, Mrs, le Prince que nous avons perdu. Il fit long-tems le bonheur de la France, & il auroit bientôt reparé fes malheurs, fi le Ciel irrité ne l'avoit pas ravi à fes trop coupables fujets. Il n'eft plus. Ah! fi nous avons autrefois répandu tant de larmes fur le tombeau de fon augufte Pere, c'eft aujourd'hui que nous devons en verfer des torrens. Qui pourra déformais en arrêter le cours? O Ciel, daignez exaucer les prieres que nos cœurs vous adreffent en faveur de la Reine! Comman-

dez à vos Anges de l'arracher aux mains de ses cruels bourreaux. Elle a les talens, l'expérience, le courage & toutes les vertus du Roi que nous pleurons. Si vous daignez la rendre à son Fils & à nous, c'est elle, oui, c'est elle qui tarira la source de nos pleurs. C'est vous pareillement, ô Princes magnanimes, dont la sagesse & le courage ont sçu remuer tout l'Univers, & l'appeller au secours de la France. Quel dépôt l'Eternel va placer dans vos mains, en vous confiant les grandes destinées de notre jeune Monarque ! Enviez-vous l'un à l'autre, enviez à la Reine elle-même la gloire de l'aimer. Formez-le tous ensemble au grand art de gouverner les hommes. Versez tous trois vos ames dans la sienne, & nous croirons bientôt que le Ciel appaisé nous a rendu LOUIS.

François, vos cœurs sont attendris. Un Roi, un Roi, tel que le vôtre, conduit à l'échafaut par ses propres sujets, cette pensée vous touche, vous indigne & soulève toutes les facultés de vos ames. Cependant réprimez les transports de votre indignation, & réservez vos larmes pour un autre moment. Si le foible tableau, que j'ai fait des vertus de votre auguste Maître, a pénétré vos cœurs, bientôt ils seront déchirés à la vue de son cruel Martyre.

L'injustice & l'inhumanité de l'Arrêt prononcé contre lui, ont mis le comble au forfait des tyrans.

SECONDE PARTIE.

La mort d'un accusé est un attentat contre les droits sacrés de la nature humaine, quand il n'a été ni jugé suivant les loix, ni cité devant un tribunal composé de Juges compétens, éclairés, in-

tegres & sans passion. Son supplice est un meurtre odieux, si on a négligé de constater ses crimes, d'observer les formes prescrites par les loix, & de mesurer l'étendue de la peine sur celle de la faute. Telles sont les règles que le plus vil & le plus coupable des hommes a le droit d'invoquer. Les a-t-on observé à l'égard du plus grand Potentat de la terre?

Où sont les loix qui condamnent un Monarque à la mort? Quelle nation, quel siècle leur a donné naissance? que l'Univers réponde. Envain ma douleur l'interroge. Etonné de notre audace l'Univers garde un profond silence. Les deux premieres législatures, malgré tous leurs excès, n'avoient osé porter cette monstrueuse loi. Qui l'a donc mise au jour? Est-ce la Convention? elle l'auroit donc enfantée depuis l'existence des crimes prétendus, qu'elle a reprochés à son Roi. Cette conduite seroit-elle marquée du sceau de l'équité? Quel Souverain (à moins qu'il n'ait été un tyran odieux) a jamais soumis au glaive des bourreaux une action antérieure à la loi, qui l'avoit défendue? Mais non, la Convention n'a pas même daigné préparer son Décret. Avant de condamner LOUIS, elle n'avoit ni trouvé, ni porté elle-même aucune loi, qui permit son supplice. Qu'en pensez-vous, Mrs? Est-ce ainsi qu'on juge selon les loix?

Le tribunal de la Convention étoit-il compétent? Où étoit sa mission? Quelle Puissance lui avoit attribué le pouvoir judiciaire? Nulle autre que la sienne. Ce n'est donc pas la loi, c'est la tyrannie du caprice, qui a présidé à la mort de LOUIS. L'impartialité de ses Juges a-t-elle au moins suppléé à leur incompétence? ils n'ont pas encore entamé l'examen de ses crimes, & déja ils le dégradent, ils suppriment son Trône, & ils l'enlèvent

pour toujours à sa postérité. Pendant plus de cinq mois ils le tiennent captif au fond d'une étroite prison. Là privé du nécessaire, entouré d'une garde insolente & barbare, qui le rassasie de mépris & d'opprobres, il endure jour & nuit les horreurs du supplice. Sont-ce là des Juges, ou des ennemis furieux? Avoient-ils les lumieres & les vertus que demandent les loix de l'équité? Qui de nous voudroit confier sa fortune & sa vie aux suffrages d'une assemblée plus orageuse que les flots d'une mer en courroux? Ignorons-nous que les cris de la fureur, & les hurlemens de la rage y tracent, à chaque instant, l'image des enfers? Qui de nous voudroit livrer son sort à des hommes, qui jusques dans leurs séances publiques, osent braver les foudres de la Divinité, & rire des vengeances du Ciel? François, voilà les Juges, qui ont condamné votre Roi.

Poursuivons ce mystere d'iniquité. Ont-ils pris les moyens nécessaires, pour constater l'existence du crime? Il falloit interroger le prétendu coupable. L'ont-ils fait? Oui sans doute, puisqu'ils ont traîné dans la fange la Majesté Royale. Ils ne rougissent pas de citer devant eux leur propre Souverain, & de le condamner à subir la peine flétrissante de l'interrogatoire sous les yeux de son peuple. O crime! O infamie! Le plus grand des Rois aux pieds des plus vils scélérats! encore veulent-ils le surprendre. Le Décret, qui l'ajourne, ne lui est signifié qu'au moment de paroître. Ils craindroient de lui laisser le tems de prévoir les questions, & de méditer les réponses. Une multitude de satellites armés entre dans sa prison, & l'enlève tout à coup aux larmes & aux embrassemens d'une tendre Famille, qui croit lui dire un éternel adieu. Le silence effrayant qu'il rencontre par-tout sur son passage,

& les regards farouches des guerriers qui l'entourent, femblent lui annoncer, qu'il va en ce jour même entendre & fubir fon Arrêt. Il arrive devant fes Juges. Hélas! que les tems font changés! Eft-ce donc là ce Roi, qui n'agueres fe voyoit entouré d'une brillante Cour, & refpecté de l'Univers entier? On l'interroge. O Ciel, fi vous ne l'infpirez, que pourra-t-il répondre? Comment réfoudre fur le champ une foule innombrable de queftions imprévues? Comment parcourir & juftifier en un inftant cette chaîne immenfe d'évènemens difparates, qui depuis quatre ans fe font fuccédés les uns aux autres avec tant de célérité? Eft-ce ici un interrogatoire, ou un piège évidemment dreffé à l'innocence? Cependant les réponfes du Roi déconcertent l'audace de fes Juges. Elles font fi claires & fi précifes, qu'il feroit à l'inftant remonté fur fon Trône, fi la vérité eut fuffie à des hommes, qui avoient déja prononcé fon Arrêt dans leurs cœurs. Ils lui accordent un Confeil. Pouvoient-ils lui refufer ce que la loi accorde au dernier des fujets? Mais qui ofera entreprendre ce hardi miniftere? Les factieux l'ont environné de périls & d'alarmes. O vous, qui les avez bravé, pour défendre la caufe de votre Roi, généreux Citoyens, recevez ici l'hommage de nos cœurs, en attendant que l'hiftoire tranfmette votre gloire & vos noms à la poftérité! Loin de leur donner le loifir néceffaire, pour répondre aux accufations, à peine les tyrans leur laiffent-ils celui d'en connoître les chefs. Eft-ce donc ainfi que la vérité fe découvre aux mortels? Peut-on outrager auffi indignement les loix de la juftice? malgré fa Sainteté, Louis IX auroit-il évité le trépas, fi le Ciel avoit confié fes jours à de femblables Juges?

Tout eft brigandage, tout eft abus criant dans

cette procédure. Que dirai-je des formes? Nos peres avoient exigé, & la plûpart des nations policées ont exigé, comme eux, les deux tiers des ſuffrages, pour pouvoir envoyer un coupable au ſupplice. Cette juriſprudence fut dictée par la ſageſſe même. La mort eſt le plus haut degré de peines où les loix puiſſent atteindre. Leur vengeance expire ſur les bords du tombeau. Rien ne leur eſt plus facile, que d'y plonger un malheureux. Mais envain voudroient-elles l'en retirer, après avoir connu ſon innocence. La mort ne rend pas ſes victimes, & l'abyme eſt fermé pour toujours. A-t-on ſuivi une loi auſſi ſage à l'égard de LOUIS? Prenons l'urne fatale, qui contient ſes triſtes deſtinées. Comptons en tremblant les ſuffrages, qui viennent de l'abſoudre ou de le condamner. Les deux tiers demandent-ils ſa mort? Barbares régicides, ah! vous me faites horreur. Cinq voix ſeulement vous ont aſſuré la victoire ſur ceux, qui vouloient le ſauver. Cependant il ne peut échapper de vos mains. Les monſtres! ils le vont égorger!

Mais enfin quel mal a-t-il donc fait, & quel eſt donc ſon crime? C'eſt, dit-on, d'avoir voulu renverſer la Conſtitution. Quoi, ce monſtre vorace, qui a depuis quatre ans englouti la fortune & le ſang de tant de malheureux! Quoi, cet ennemi des peuples & des Rois, qui dépouille les uns & détrône les autres! Quoi, cet impie & audacieux géant, dont les bras armés contre le Ciel menacent le Tout-Puiſſant lui-même de renverſer ſon Trône! Quoi, le Roi a tâché de purger la terre de cet odieux fléau! Ah! s'il en eſt ainſi, au lieu d'un échaffaut, dreſſons lui des ſtatues. Il a formé le glorieux projet de ſervir ſa Patrie & l'Univers entier. Mais non, il ſavoit trop qu'il

ne pouvoit dompter ce terrible ennemi, ſans inonder le Royaume du ſang de ſes ſujets. Cette penſée révoltoit un cœur tel que le ſien. Loin d'exciter les Puiſſances étrangeres à recourir aux armes, quels efforts n'a-t-il pas fait, pour les en détourner? Avons-nous oublié quels ont été les auteurs de la guerre? Indociles aux conſeils de leur Prince, les factieux ne l'ont-ils pas déclarée malgré lui? Ignorons-nous qu'ils ont forcé les Couronnes du Nord à combattre contre eux, pour ſe mettre à couvert de leurs invaſions? Ces faits ne ſont-ils pas connus de l'Univers entier? Le Roi a fait la guerre à ſa Patrie! Dans quel lieu! dans quel tems! Eſt-ce avant ou après l'anéantiſſement de la Conſtitution? Entre ces deux époques, il faut en choiſir une. Si c'eſt auparavant, LOUIS étoit encore ſur le trône bizare, que la Conſtitution lui avoit élevé. Il étoit encore Roi, & par conſéquent inviolable. La loi, dans ce cas, bornoit ſes injuſtices à lui ravir le trône, mais elle défendoit de lui ôter la vie. Quand a-t-il donc fait deſcendre le fléau de la guerre ſur ſon peuple? Eſt-ce depuis le moment où les Membres de la Convention ſe ſont rendus coupables de parjure, en détruiſant des loix, qu'ils avoient juré de maintenir, au moins pendant ſix ans? mais alors LOUIS étoit captif. Privé de tout le commerce avec les humains, pouvoit-il du fond de ſon cachot appeller les armées du Nord dans nos campagnes? Etoit-il libre, quand elles y ſont entrées pour la premiere foi? L'innocence réelle, l'innocence même conſtitutionnelle du Roi eſt donc démontrée pour tout homme ſenſé. Elle le ſera aux yeux de la poſtérité, qui ne verra dans ſes Juges que d'infâmes & affreux régicides.

Dieu des vengeances, où ſont vos foudres &

vos carreaux? Pourquoi votre bras tarde-t-il à les lancer ſur ces têtes coupables? Que dis-je? ô mon ame, arrêtes tes tranſports! Le Roi a pardonné. Imitons ſon exemple.

Le jour fatal, le plus triſte des jours, qui ait luï ſur la France, eſt enfin arrivé. Les tyrans aſſemblent leur infernal Conſeil. L'Arrêt eſt prononcé. C'en eſt fait, le Roi périra par la main d'un bourreau. Mais pourrons-nous le croire? Cet Arrêt ſanguinaire ne doit s'exécuter qu'après deux jours. Cependant la Convention ordonne, qu'il ſera dès l'inſtant ſignifié à LOUIS. Nos peres avoient voulu, qu'un criminel condamné au ſupplice, ne pût connoître ſon ſort, que quelques heures avant de le ſubir. Pourquoi les factieux ont-ils renverſé cet uſage? Apprennons, Mrs, juſqu'à quel point le crime ſçait porter la vengeance. Ils n'ont oſé réformer le Code criminel. Leur haine ſe ſeroit trop montrée dans cette innovation. Ne pouvant donc infliger à LOUIS un genre de ſupplice plus cruel, que celui qui eſt preſcrit & fixé par les loix, ils ont trouvé le ſecret d'en prolonger la durée dans ſon ame pendant deux jours entiers. Quel rafinement de barbarie & de ſcélérateſſe! Quoi, pendant deux jours entiers, le Roi ſe repréſentera l'infernale machine, qui doit trancher ſa tête! Quoi, pendant deux jours entiers, il contemplera cette tête ſanglante, ſéparée de ſon corps! Quoi, ſans ceſſe un échafaut, ſans ceſſe un bourreau ſous ſes yeux, ſans ceſſe l'effrayante & terrible éternité prête à le recevoir! Quelle plume aſſez habile rendra au naturel l'horreur de ce ſupplice? Tel eſt celui, que la Convention a décerné, contre toutes les loix, au Prince infortuné qui fait couler nos larmes. Cœurs impitoyables, dites-nous quels tigres ou quels rochers vous ont donné naiſſance!

Les meſſagers de la mort ſont partis. Ils approchent. L'Arrêt fatal eſt dans leurs mains. Ils le liſent au malheureux LOUIS. Que l'hiſtoire cache à jamais les noms des François, qui remplirent cet odieux miniſtere. Comment leurs lèvres ont-elles oſé s'ouvrir, pour dire à leur Roi : Vous périrez dans deux jours ſous la main d'un bourreau?

Auſſi prompte & cent fois plus terrible que la foudre, cette épouvantable nouvelle ſe répand auſſitôt dans toute la priſon. La Famille Royale en eſt inſtruite. Me ſera-t-il donné de peindre la douleur, qui ſaiſit & conſterne ces illuſtres Captifs? O tendre Jéremie, prêtes-moi tes pinceaux! On diroit que le Ciel va fondre ſur leurs têtes, & que la terre, s'échappant ſous leurs pas, va les enſevelir au fond de ſes abymes. Ils ne ſavent s'ils meurent, ou s'ils reſpirent. La douleur, qui déchire leur ame, leur apprend ſeule, qu'ils ont encore le malheur d'exiſter. Quelles larmes! Quels ſanglots! L'innocence éprouve le tourment des enfers en cet affreux moment. Tantôt on les voit élever tous enſemble leurs yeux & leurs mains vers le Ciel, dont ils implorent le ſecours, plutôt que la vengeance. Tantôt égarés & tremblans ils s'approchent, ils s'embraſſent, & confondent leurs pleurs. Oui, le bouleverſement entier de la nature feroit une impreſſion moins forte & moins terrible dans leurs cœurs.

Cependant le Roi écoute ſa Sentence avec la fermeté, qui caractériſe les héros. La plûpart des malheureux dévoués au ſupplice ſe livrent tout à coup aux tranſports de la rage & de la phrénéſie, ou tombent en défaillance, quand on lit en leur préſence l'Arrêt de leur condamnation. LOUIS ſemble entendre le ſien avec indifférence. Il remet froidement aux Commiſſaires l'Ecrit dé-

poſitaire de ſes intentions. La penſée de la mort l'épouvante ſi peu, qu'au lieu de deux jours, il en demande trois, pour s'en occuper tout entier, & pour ſe préparer à paroître au Tribunal de l'Arbitre des Rois. Moins ſenſible à ſes maux, qu'à ceux de ſa Famille, il la recommande aux tyrans. Sujets fidèles, ou plutôt tendres amis, qui l'avez ſuivi juſques dans ſa priſon, il ne vous oublie pas. Généreux défenſeurs, qui vouliez le ſouſtraire au trépas, il penſe auſſi à vous dans ce triſte moment. Enfin il ſe montre ſi grand, ſi ſupérieur aux foibleſſes de l'homme, qu'il oſe demander qu'on lui permette d'aller lui-même eſſuyer les larmes de ſon inconſolable Famille. Mrs, ſi ces traits ne ſont pas ceux, qui caractériſent les héros, apprenez-moi en quoi conſiſte l'héroïſme?

Il faudroit avoir été le ſpectateur & le témoin de l'entrevue du Roi avec ſa Famille, pour en pouvoir ici raconter les détails. A ſon aſpect, toutes les plaies ſe rouvrent, & tous les yeux verſent un torrent de larmes. Il parle, on lui répond par des gémiſſemens. La tendreſſe les entraîne vers lui, leurs pieds cherchent des forces pour courir dans ſes bras, ils s'y jettent, ils le preſſent dans leurs tremblantes mains, & ils baignent tour à tour ſon viſage de pleurs. Mais bientôt une ſecréte terreur mêlée de compaſſion ſemble les repouſſer & les écarter malgré eux. Ils ne ſavent s'ils voyent un être qui vit encore, ou ſi un nouvel habitant du tombeau ſe préſente à leurs yeux. Incomparable Reine, vous n'avez plus d'Epoux. Tendres Enfans, vous n'avez plus de Pere; & vous, la meilleure des Sœurs, hâtez-vous de lui témoigner votre amour, bientôt vous n'aurez plus de Frere.

Seroit-ce ici un trait ingénieux de la barbarie des

tyrans? Leur haine auroit-elle saisi avec avidité la demande d'un Roi trompé par son amour? Ne lui ont-ils permis d'aller pendant deux jours visiter sa Famille, que parcequ'ils ont vu dans cette grace un tourment plus cruel, que ceux qu'ils lui préparent. Ne prêtons pas de nouveaux crimes à des hommes, qui ne sont déja que trop coupables. N'approfondissons pas. Mais enfin quel tourment douloureux pour le Roi! il voit les uns éperdus & prêts à tomber en défaillance dans ses bras, les autres prosternés devant lui semblent le conjurer de rester avec eux sur la terre. Il voit son Fils développer avec une énergie, qui pénètre jusqu'au fond de son cœur, la noblesse des sentimens qu'il lui a inspirés. Il l'entend demander à grands cris, qu'on lui permette d'aller se jetter aux pieds de toutes les Sections, pour obtenir la vie à son malheureux Pere (Jeune Monarque des François, ce trait nous décèle votre ame, vous serez un grand Roi). Madame Royale est étendue sur un lit de douleur. LOUIS s'approche, il veut la consoler. Mais hélas! que voit-il? il ne sçait si elle est expirée dans ses mains.

C'en est trop, ô mon Roi; vous pouvez bien braver les horreurs de la mort, mais comment résister à des coups si terribles? vous pleurez. O Prince magnanime, laissez couler vos larmes. La nature les commande, & la Religion ne les désavoue pas. Mais il est tems de fuir des objets trop dignes d'attacher votre cœur à la terre. Jeune & malheureux Isaac, quittez votre Famille. Vous allez être offert en holocauste. Préparez-vous à votre sacrifice.

Aussi docile & aussi innocent que le fils d'Abraham, le Roi se prosterne aux pieds du Pere Tout-Puissant, qui lui a donné l'être, & il attend en si-

ſilence & en paix le coup, que ſon bras, ſon bras inexorable tient déja ſuſpendu ſur ſa tête.

S'il élève la voix, ce n'eſt pas pour demander la vie, c'eſt pour obtenir le pardon de ſes fautes. Il en fait l'humble aveu au Prêtre Catholique, que ſes tyrans n'ont pas cru pouvoir lui refuſer. Combien de larmes il répand & il verſe ſur elles, avant qu'il puiſſe les laver dans ſon ſang, ou plutôt dans celui du Sauveur! Je l'entends ſoupirer après l'heureux moment, où il aura l'honneur de le ſuivre au Calvaire, pour y partager les douleurs de ſa Croix. La mort qu'on lui prépare, n'a rien d'affreux pour lui. Loin de la redouter, elle lui paroît trop douce, en comparaiſon de celle que l'Homme-Dieu a daigné ſouffrir & endurer pour lui. Sainte Religion, à toi ſeule appartient de former les héros!

L'heure ſonne. Les portes de l'éternité s'ouvrent. Encore quelques inſtans, le Roi va y entrer. Déja je découvre de loin ſon échafaut. Grand Dieu, dois-je en croire mes ſens? Dans quel lieu les tyrans l'ont-ils donc préparé? C'eſt à la vue du Palais, qui depuis pluſieurs ſiècles a ſervi de demeure à nos Rois. C'eſt vis-à-vis de ces appartemens, où LOUIS avoit fait depuis peu lui-même ſon ſéjour. Veulent-ils donc outrager à la fois la Majeſté de tous les Monarques François? Prétendent-ils ajouter aux douleurs de LOUIS, & les rendre plus vives, en offrant ce ſpectacle à ſes yeux?

Ils lui dreſſent ce théâtre de mort ſur une place conſacrée par le nom de ſon prédéceſſeur, & preſque à l'endroit même, où la France avoit érigé une ſtatue à ce Prince. Pourquoi les factieux ont-ils ſi-tôt détruit ce monument? Ils auroient eu le délicieux plaiſir de voir jaillir le ſang du petit-Fils juſques ſur le front de ſon auguſte

Ayeul. Quel ſpectacle pour leur férocité! Mais ſi ce trait a manqué à leur barbare joie, combien d'autres pourront la ranimer? Ils ſe diſpoſent à égorger leur Maître dans un lieu, où tout lui rappellera les ſouvenirs les plus contraſtans avec l'appareil du ſupplice. LOUIS devoit-il s'attendre à être mis à mort dans l'endroit même, où il vit autrefois célébrer de ſi pompeuſes fêtes, lorſque la Fille des Céſars vint unir ſes deſtinées aux ſiennes? La joie des François ſembloit en ce beau jour pétiller avec les feux brillans, qu'on lançoit dans les airs. Quel incroyable, quel affreux changement! Le ſang des malheureux, qui périrent en ce jour & dans ce lieu-là même, fut-il donc, ô mon Dieu, le préſage des malheurs de la France & de ceux de ſon Roi? Je l'ignore; mais ce que je ſçais, ce qu'il eſt impoſſible de révoquer en doute, c'eſt que le choix & la combinaiſon de tant de circonſtances montrent dans tout ſon jour l'atrocité de ceux qui les ont réunies.

Le Roi eſt déja ſorti de ſa priſon. Le char funèbre qui le porte, s'avance à pas lents vers le lieu du ſupplice. Les ſatellites des tyrans forment une armée nombreuſe, qui le précède, le ſuit, l'entoure de toutes parts. Le fer homicide, qui brille dans leurs mains, promet une mort inévitable à quiconque oſera eſſayer de ſauver leur Victime. Tranquille au milieu de cet affreux cortège, le Roi s'entretient de ſes deſtinées éternelles avec ſon Confeſſeur. Il l'écoute, il lui parle. Je vois dans ſes mains le livre des prieres, que l'Egliſe adreſſe à Dieu en faveur des mourans. Il a le courage de les réciter ſur lui-même. Tantôt il élève ſes regards vers le Ciel, tantôt il les abaiſſe ſur l'image adorable de la Croix qu'il colle ſur ſes lèvres.

Vous le repréſenterai-je montant à l'échafaut?

Ah! plutôt détournons nos regards. Comment des François pourroient-ils soutenir ce spectacle? Juste Vengeur du crime, laisserez-vous achever celui-ci? Dieu, recevez nos larmes, sauvez, sauvez le Roi, puisqu'il respire encore. Non, Mrs; le Ciel a ses desseins, il faut qu'ils s'exécutent.

Parvenu au terme de sa route, son Confesseur lui présente la main. *Laissez*, répond le Roi, *je me sens assez de forces, pour monter sur un échafaut*. Il y monte en effet d'un pas ferme & assuré.

Peuple barbare & féroce, assouvis maintenant tes regards. *Ecce Homo.* Voilà l'Homme. Voilà ton Maître, ton Roi; voilà le descendant & l'héritier des Monarques, qui depuis tant de siècles ont fait ton bonheur & ta gloire. *Ecce Homo.* Voilà l'Homme. Voilà le fondateur de cette liberté, qui nourrit ton orgueil, & dont tu fais aujourd'hui un si cruel abus. Venges-toi de sa bonté; trempes & noyes ses bienfaits dans son sang. *Ecce Homo.* Voilà l'Homme. Voilà le représentant du Grand Roi, qui gouverne le monde. Il fut longtems l'image de sa puissance; il l'est maintenant de ses humiliations, & tout-à l'heure il va l'être à tes yeux de ses tourmens & de sa mort.

Sa contenance est noble & majestueuse. Elle n'annonce ni orgueil, ni foiblesse; c'est celle d'une ame ferme, qui attend la mort, sans la désirer, ni la craindre. Il promène un instant ses regards sur tous les assistans. Il s'avance, il parle. Mais sa voix aussi-tôt étouffée ne laisse entendre que ces mots dignes de sa grande ame : *Je meurs innocent*, *& je pardonne.*

Quelle subite horreur se glisse dans tous mes membres! mes sens se troublent & s'égarent; mes idées se confondent; les forces m'abandonnent, &

ma voix expire ſur mes lèvres. Que vois-je? O Ciel! des tranchans acérés.... Un bourreau.... Arrêtes, ô ma langue! Quel mot tu allois prononcer! Allez, retirez-vous, François. Le crime eſt conſommé. C'en eſt fait. Vous n'avez plus de Roi. Ne pleurez pas ſur lui. Pleurez plutôt ſur vous. Pleurez ſur vos enfans. Pleurez ſur l'éternel opprobre dont cet attentat flétrit le nom François. Sortons, fuyons des lieux couverts du ſang de notre Roi. Il eſt tems de dérober nos yeux à ces ſcènes d'horreur. Comment pourrions-nous voir & ce corps étendu, qui palpite encore ſur l'échafaut, & cette tête ſanglante, qui frémit dans la main du bourreau qui l'élève & la montre aux regards du public?

Cet horrible ſpectacle fait treſſaillir de joie les ſatellites de nos ſanguinaires tyrans. J'entens leurs cris féroces retentir dans les airs, & je vois leurs ſacrilèges mains abaiſſer leurs épées, pour les teindre dans le ſang de leur Roi. Monſtres, vous périrez. Le Sang de J. C. retomba ſur la tête des Juifs, celui de LOUIS XVI retombera ſur la vôtre. Que dis-je? Suis-je venu dans ce lieu, pour prononcer des malédictions? Saiſis d'indignation à la vue de ces crimes, nous voudrions que le Ciel en punît à l'inſtant les auteurs. Nous ſommes tentés de demander au ſoleil, pourquoi il continue encore à verſer ſes rayons, & à la terre, pourquoi elle ne s'ébranle pas ſous les pieds de ces barbares & affreux régicides.

Mais cette haine, qui tranſporte nos cœurs, Mes Freres, ne devrions-nous pas la tourner contre nous? Quelle idée vient ici s'offrir à mon eſprit? Dois-je la taire ou la manifeſter? Oui, je veux l'expoſer au grand jour. Je vais vous étonner, vous offenſer

peut-être. N'importe, il eſt tems de parler. Je vois dans cet Auditoire pluſieurs aſſaſſins de mon Roi. Vous frémiſſez, Mrs. Je frémis comme vous. Lorſqu'un enfant d'Iſraël avoit été tué dans un lieu ſolitaire, la loi de Moyſe ordonnoit d'aſſembler tous les habitans des contrées voiſines, & de leur faire jurer ſur ſon cadavre, qu'ils n'étoient ni complices, ni auteurs de ſa mort. Faiſons la même choſe. Rangeons-nous tous autour du corps de notre Roi; que chacun vienne étendre la main ſur ſes membres ſanglans, & qu'il jure qu'il eſt innocent de ſa mort.

Miniſtres du Seigneur, approchez les premiers. Jurez à la face du Ciel & de la terre, que vos mains ſont reſtées pures, & qu'elles n'ont pas trempé dans le ſang de LOUIS. Braves Guerriers, qui brûlez de venger ce ſang, en verſant tout celui qui coule dans vos veines, vous m'êtes auſſi ſuſpects. Approchez & jurez que vos bras n'ont porté aucuns coups au corps de ce bon Maître. Pontifes du Très-Haut, vous auſſi paroiſſez, & faites à notre tête ce Serment ſolemnel.

Ah ! ſi tous conſentoient à ſubir cette épreuve, quelle foule de parjures, ô mon Dieu, vous verriez parmi nous! Les Philoſophes & les blaſphémateurs, tous ceux qui par leurs écrits, leurs diſcours, leurs exemples, ont hâté parmi nous les progrès de l'irreligion; tous ceux qui par leur caractère, leurs emplois, ou même par le ſeul titre de Chrétien, devoient s'oppoſer à ce fléau, & qui ne l'ont pas fait, tous ces hommes oſeroient-ils prononcer ce terrible Serment. L'incrédulité ſeule a enfanté la Révolution, qui a conduit le Roi à l'échafaut. Je puis donc redemander ſon ſang à tous ces coupables fauteurs de la Philoſophie.

Grand Dieu! où eſt donc l'innocence? Qu'elle

ſe montre à nos yeux, & nous irons lui offrir notre encens. O crime! O attentat! Le peuple avoit des mœurs, nous les avons flétries par nos débauches; le peuple avoit la Foi, nous l'avons arrachée de ſon cœur par notre impiété. Le peuple aimoit ſon Roi, parcequ'il aimoit ſon Dieu, & nous l'avons par nos ſacrilèges diſcours excité à braver ſes vengeances. Faut-il nous étonner qu'il ſoit devenu tout à coup un monſtre furieux? Non, ce n'eſt point le peuple, c'eſt le Courtiſan, le Magiſtrat, le Pontife & le Prêtre, qui ont verſé le ſang de notre Roi. Les ſcandales & l'impiété des uns, la négligence & la molleſſe des autres, voilà le glaive, le ſeul glaive, qui a tranché ſes jours.

Eh bien, Mrs, puiſque nos lèvres ne ſont pas aſſez pures, pour prononcer ce Serment redoutable, je vous invite à en faire un autre en ce moment. Rangeons-nous de nouveau autour de notre Roi. Jurons ſur ſon corps palpitant de déclarer une éternelle guerre au barbare ennemi, qui l'a réduit en cet affreux état. Puiſque c'eſt l'impiété, jurons de la détruire. Détruiſons-la dans nos cœurs, ſur nos lèvres, dans toutes nos actions. Quel François parmi nous auroit l'ame aſſez vile & aſſez gangrénée, pour oſer refuſer ce noble engagement? S'il en exiſte un ſeul, je le déclare hautement l'ennemi de la France. Voudroit-il par ſes exemples perpétuer parmi nous une ſecte, qui égorge nos Rois, qui renverſe nos Temples, & qui ſe joue de nos propriétés? Voudroit-il réchauffer dans ſon ſein un monſtre encore plus funeſte à la ſociété qu'à la Religion?

Le règne des impies eſt paſſé. Le tems eſt proche, il arrive. Encore quelques inſtans, & le nom de Philoſophe deviendra le plus ſanglant

outrage. Je vois l'irreligion bannie pour plusieurs siècles de toutes les contrées de l'Europe. Forcée de dérober ses crimes & sa honte aux regards du Public, elle cherchera bientôt les épaisses ténèbres, où le méchant se plonge pour cacher ses forfaits. Prévenons cet instant. La vérité, l'honneur, l'intérêt, la Patrie & nos Rois le commandent. Mais cet heureux changement des esprits & des cœurs, falloit-il qu'il fût acheté par le sang de LOUIS?

O mon Dieu, ce sang ne crie pas vengeance, comme celui d'Abel; il demande, comme le vôtre, paix & miséricorde pour son Peuple. Il demande cette grace pour la Reine, dont les jours sont exposés au plus grand des périls. Il la demande pour son Fils, dont le Trône battu par la tempête est menacé de faire un éternel naufrage. Il la demande pour sa Famille errante & fugitive parmi les nations étrangères. Il la demande pour les Rois, dont les sceptres tremblans semblent se raffermir en ce moment, pour relever le sien, & pour le replacer dans la main de son Fils. Daignez, ô mon Dieu, exaucer la prière & les vœux d'un Roi qui vous aima! Si le cruel Martyre, qu'il vient de souffrir sur la terre, n'a pas entiérement purifié sa grande ame, s'il lui reste encore quelques taches légères, qui suspendent son entrée dans les Cieux, nous vous conjurons tous de les effacer aujourd'hui dans le Sang adorable, qui va couler pour lui sur cet Autel.

AINSI SOIT-IL.